



FEUILLE D'INSCRIPTION

Aux accueils périscolaires

ANNÉE 2025-2026

PRÉAMBULE :

Les inscriptions sont réalisées pour l'année scolaire. Les familles peuvent changer leur situation auprès du régisseur ou de façon dématérialisée sur le portail famille : www.portailfamille.alpesdazur.fr

Les inscriptions sont modulables en ligne, dans les délais prévus à l'article 3.1 du règlement intérieur :

- 48 heures ouvrées avant, pour la restauration scolaire
- La veille avant 17 heures, pour les accueils périscolaires
- Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte

École de ROQUESTÉRON « Groupe scolaire du soleil »

ENFANT : Nom..... Prénom

Classe :

Enfant hébergé en famille d'accueil : OUI NON

Si garde alternée, préciser : Semaine PAIRE Semaine IMPAIRE

	OUI	NON
ALLERGIES ALIMENTAIRES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REPAS SANS PORC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*En cas d'allergies alimentaires, la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) est exigée.

Renseignement auprès du régisseur : inscription@alpesdazur.fr

Accueils périscolaires : matin – midi - soir

Si vous connaissez les jours de fréquentation souhaité, cochez les cases correspondant aux jours de présence de votre enfant :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin				
Restauration scolaire				
Accueil du Soir				

Cependant, si vous ne connaissez pas les jours d'inscriptions souhaités. Vous pouvez avoir l'accès à l'inscription aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire sur votre espace personnel du portail famille et inscrire votre enfant de façon ponctuelle. Dans ce cas, cochez la case suivante :

INFORMATION :

Inscription - Accueil de loisirs du mercredi et accueil de loisirs extrascolaires

L'accueil de loisirs du mercredi et l'accueil de loisirs des vacances d'été sont gérés par l'association BULLE D'AIRES
<https://bulledaires.org> animation@bulledaires.org 07.67.02.46.15

- Mercredi : À Pierrefeu de 8h00 à 18h30
- Vacances d'été : 5 semaines à Roquestéron

L'accueil de loisirs des petites vacances est géré par la Communauté de Communes :

- Accueils de loisirs extrascolaires : À Roquestéron (Automne : 2 semaines - Hiver : la 1^{ère} semaine - Printemps : 2 semaines) inscription@alpesdazur.fr

Règlement intérieur des accueils périscolaires

Je soussigné(e),....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils et m'engage à m'y conformer.

SIGNATURE DES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT :

Le : ___/___/___